

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

ACCROÎTRE LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES ET L'ATTRACTIVITÉ DE LA  
FRANCE - (N° 2321)

## AMENDEMENT

N ° CF2

présenté par

Mme Louwagie, M. Nury, Mme Bonnivard, Mme Dalloz, M. Bony, M. Bazin, M. Bourgeaux,  
M. Hetzel, M. Dubois, M. Brigand, Mme Duby-Muller, Mme Anthoine, M. Descoeur,  
Mme Valentin, Mme Genevard, M. Forissier, M. Di Filippo et M. Ray

-----

### ARTICLE 6

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.